

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2005

TRIBUNAL • *Faits de mœurs*

Phil Marichal acquitté

LA CHAMBRE du conseil de Tournai a acquitté vendredi le président de l'ASBL « La cour des Miracles », Philippe Marichal, des faits de mœurs pour lesquels il avait été inculpé.

M. Marichal avait été inculpé en mai 2004 sur dénonciation de son épouse qui l'accusait d'actes de pédophilie à l'encontre de son fils.

L'intéressé a toujours nié les faits qui lui étaient reprochés.

En mai 2005, Philippe Marichal avait subi avec succès le test du polygra-

phe et avait entamé la rédaction d'un ouvrage sur l'épreuve qu'il traversait.

Dans le courant du mois de juin, le parquet de Tournai avait rendu un réquisitoire de non-lieu en sa faveur.

Fixé initialement au 23 septembre, l'examen de l'affaire par la chambre du conseil avait été reporté une première fois au 21 octobre, puis à ce 18 novembre.

Philippe Marichal est le président de l'ASBL « La cour des miracles », une association située à Pâturages dans le Borinage, qui vient en aide aux démunis.

TRIBUNAL > P.10

**Phil Maréchal
acquitté
pour faits
de mœurs**